

Christine BERGER
2, rue Garibaldi
69006 LYON
Agent Immobilier indépendant
chbimmo@gmail.com
Tél : 06 75 29 37 57

Barème de transactions

(Conformément à l'article 72 du décret 72-678 du 20 juillet 1972)

Elle sera exigible après achat effectivement conclu et sera payable à la signature de l'acte, levée faite de toutes conditions suspensives à la charge de l'acquéreur ou du vendeur suivant le mandat signé.

La rémunération sera de :

Prix de vente net vendeur inférieur à 250 000 € : honoraires d'agence H.T. 5.50 % avec un minimum de 5 000 € H.T.

Prix de vente net vendeur de 250 001 € à 300 000 € : honoraires d'agence H.T. 5.00 %

Prix de vente net vendeur de 300 001 € à 450 000 € : honoraires d'agence H.T. 4.50 %

Prix de vente net vendeur de 450 001 à 600 000 € : honoraires d'agence H.T. 4.00 %

Prix de vente net vendeur de 600 001 à 750 000 € : honoraires d'agence H.T. 3.50 %

Prix de vente net vendeur au-delà de 750 001 € : honoraires d'agence H.T. 3.00 %